



URSSAF RHONE-ALPES

Déclaration intersyndicale URA du 19 septembre 2023

A la Sécurité Sociale, la « négociation » sur les salaires n'en porte que le nom, l'employeur reste enfermé dans le carcan budgétaire imposé par les Pouvoirs publics !

Au niveau national aucune organisation syndicale n'apposera sa signature car il n'existe aucune véritable négociation salariale mais uniquement une proposition inacceptable de l'Ucanss « à prendre ou à laisser ».

Les mesures proposées par les autorités de tutelle, retransmises par l'Ucanss, ne peuvent pas être seulement « à prendre ou à laisser ». Ces mesures sont très loin du compte et sont très en deçà des attentes et besoins légitimes des salariés et en total décalage avec l'inflation et la vie au quotidien ! Ce, alors même que les Pouvoirs publics appellent à la négociation dans les branches professionnelles.

L'intersyndicale refuse l'absence de négociations nationales sincères à la Sécurité sociale en étant assimilée à une simple chambre d'enregistrement lors de la tenue des différentes réunions des instances.

L'idée que les salariés de la Sécurité Sociale s'appauvrissent en travaillant est inacceptable !

Du côté du recouvrement, un malaise profond s'est installé dans notre organisme régional (Urssaf Rhône Alpes, seconde Urssaf de France) avec une fuite d'effectif croissant, un turn-over profondément ancré dans le quotidien et un bilan social terriblement triste !

Lorsque l'on arrive à recruter, les salariés ne restent même plus jusqu'à la fin de leur période d'essai et les « anciens » partent pour ne plus devoir subir la triste réalité du quotidien.

Les chiffres sont navrants, désolants pour un organisme tel que le nôtre et posent véritablement la question de la responsabilité sociale de l'employeur qui n'est pas du tout à la hauteur et reste totalement déconnecté de la réalité.

Il y un problème de fond, et malgré nos alertes rien ne bouge... tout continue à empirer au fil du temps, des années ! Pire, le mépris maintenant s'installe et s'inscrit dans la norme !

La politique sociale de notre organisme ne peut stagner en l'état et il est grand temps de remettre l'humain au cœur des enjeux futurs... cela doit passer obligatoirement par une reconnaissance du travail, des salaires dignes et justes et des organisations adaptées à l'humain.

Inscrits dans le déni, vous ne pouvez plus continuer à faire comme si tout allait bien et de toujours tout renvoyer sur la responsabilité des instances nationales.

La perte de sens et d'intérêt dans l'exercice de nos métiers devraient vous faire réagir... tout autant que les niveaux inacceptables des rémunérations pratiquées dans la branche du recouvrement et plus particulièrement sur la région Rhône-Alpes.

Le surendettement progresse au niveau national et de façon encore plus marquée en Auvergne-Rhône-Alpes, tous les indicateurs sont au rouge ! Ouvrez les yeux !

De nombreuses situations de surendettement surviennent et rien ne vient stopper cette spirale infernale ! En tout cas, ni la politique sociale, ni la politique salariale de l'Urssaf Rhône-Alpes n'apporte de solution satisfaisante...

Nous vous demandons une nouvelle fois, une politique salariale juste et digne !

Nous ne pouvons plus continuer de la sorte, ce serait faire insulte à l'ensemble du personnel qui est usé et à bout ! Trop c'est trop !

Nous exigeons en total soutien avec les revendications nationales :

- **La compensation de la perte du pouvoir d'achat par une véritable augmentation significative de la valeur du point au 1er janvier 2023 qui a minima, tienne compte du niveau d'inflation,**
- **L'attribution d'enveloppes budgétaires permettant entre autres, la revalorisation des coefficients, la reconnaissance des compétences et le déroulement de carrière, connues en amont de l'ouverture des négociations portant sur les trois classifications des emplois et des rémunérations, Employés et Cadres, Praticiens Conseils et Agents de Direction,**
- **Que le régime des complémentaires de santé obligatoires se rééquilibre par une répartition de la cotisation 60% Employeur et 40% Salariés avec un budget complémentaire de 34 millions d'Euros soit 0,6% de la masse salariale.**

Aussi longtemps que ces revendications ne seront pas entendues par nos autorités de tutelle et l'Ucanss, nous allons suspendre nos participations aux instances régionales à l'Urssaf Rhône-Alpes.

**FACE AU MEPRIS
DU MINISTERE ET DE L'UCANSS !**

ASSEZ !

